

« Non à l'inapplication des gestes barrières, Non aux fermetures, oui aux embauches »

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques du
Gard

Maison des Associations
2 impasse Jean Macé
30 900 NÎMES
Tél : 07.68.27.32.13

e-mail :
contact@fcpe30.fr

Site : <https://30.fcpe-asso.fr/>

Partout sur le territoire du Gard, les parents d'élèves se rendent compte que **les gestes barrière ne sont pas appliqués dans les établissements scolaires** : sanitaires insuffisants pour un lavage des mains régulier, manque de gel hydro alcoolique, masques mal positionnés voire absents, enfants en sureffectifs dans leurs classes, locaux insuffisamment nettoyés en raison du manque de personnels, cantines surchargées, transports scolaires bondés ...

La mise en place d'un **nouveau protocole sanitaire s'avère inapplicable** en raison du trop grand nombre d'élèves par classe dans la plupart des établissements.

Même si elles vont dans le bon sens, les nouvelles annonces du Ministre de l'Education Nationale ne rassurent pas les parents d'élèves, avec beaucoup trop de **difficultés à mettre en place ces mesures, sanitaires et pédagogiques**, sur le terrain, et ce, dans la précipitation et dans un laps de temps très court.

Alors même que l'on explique la gravité de la situation et les risques encourus par toute la population, **les élèves se heurtent quotidiennement à une réalité opposée aux discours et aux injonctions qui leurs sont faites entre leurs temps scolaire et privé.**

Pour répondre à tous ces dysfonctionnements,

- la FCPE 30 demande de **meilleures conditions d'accueil et d'enseignement** dans le contexte du reconfinement décidé par le Président de la République,
- la FCPE du Gard demande instamment au gouvernement de **débloquer des crédits pour permettre l'embauche immédiate de personnels**,
- La FCPE du Gard demande aux **collectivités le recrutement d'agents territoriaux supplémentaires** afin de faciliter la mise en œuvre du protocole sanitaire
- La FCPE 30 est **favorable à la mise en place d'un système de fonctionnement hybride dans les lycées entre du présentiel en demi groupes et du distanciel** à la seule condition qu'une continuité pédagogique soit organisée à la maison afin de ne pas prendre le risque que des élèves décrochent. Le travail à la maison doit être encadré par des adultes autres que les parents pour travailler sur leurs apprentissages, ce qui implique des **embauches d'enseignants et de personnes qualifiées (réserve citoyenne) pour assurer le suivi des élèves à distance**. Parce que nous réaffirmons qu'enseigner, c'est un métier !

Kelly BOVET, présidente de la FCPE du Gard